

**BULLETIN**

**MUNICIPAL**

**FEVRIER 1986**

\*\*\*\*\*



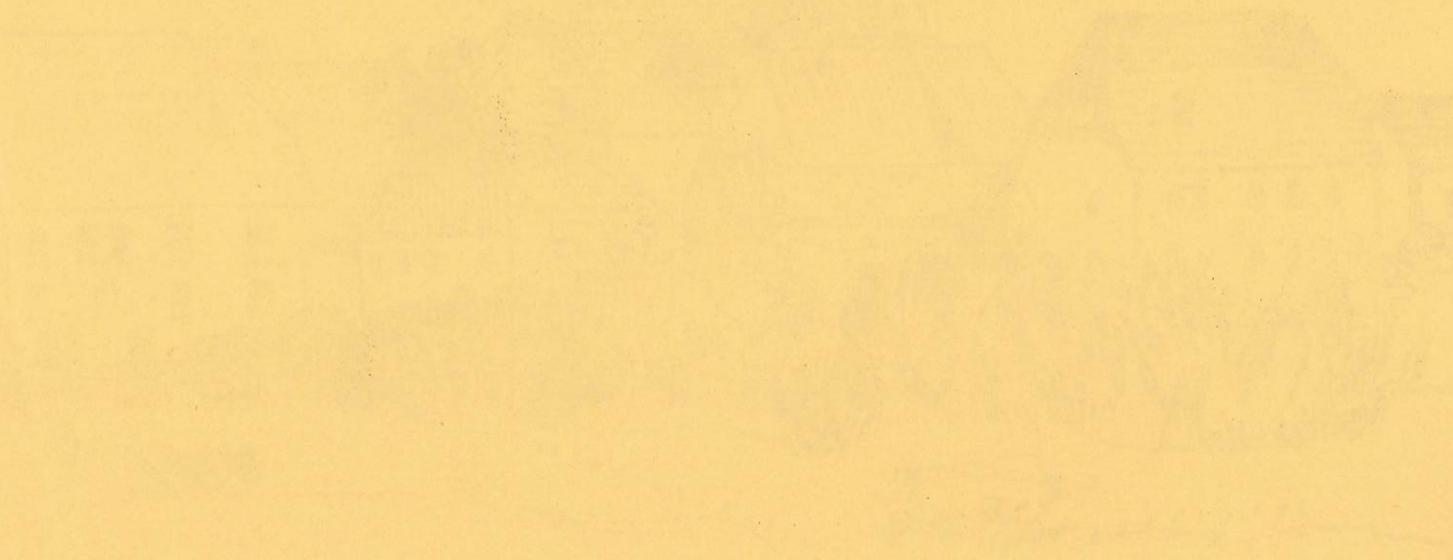
DE **F R A S N E**

BULLETIN

INTERNATIONAL

OF THE

AMERICAN SOCIETY OF  
LINGUISTICS



OF THE AMERICAN SOCIETY OF LINGUISTICS

# EDITORIAL

Comme les précédents, ce 15 ème Bulletin Municipal rédigé par les élus, vous informe des activités du Conseil Municipal, des travaux réalisés dans l'année, de la vie associative du village .

Quoique 1985 n'ait pas été marquée par d'importants investissements, les travaux effectués confirment la vitalité et le développement de notre bourg .

Le projet du Centre d'Accueil dont il est question depuis 1984, a trouvé ces jours derniers son financement grâce à la persévérance des responsables du dossier .

Ce financement tel qu'il se présente aujourd'hui ne met pas à contribution les impôts locaux, mais il reste à présent, à négocier sa gestion avec les meilleures garanties, et à ce niveau les élus devront prendre rapidement leurs responsabilités .

Le plan d'occupation des sols très avancé, sera présenté en début d'année à l'ensemble de la population et plus particulièrement aux propriétaires .

Les économies d'énergie seront prises en considération lors de l'entretien et de l'amélioration des bâtiments communaux .

Des crédits pour l'entretien des chaussées seront inscrits en priorité au budget 1986 .

En ce qui concerne l'emploi et le développement de notre village, les socio-professionnels seront conviés à venir dialoguer avec les élus pour exprimer leurs idées .

Afin de réhabiliter l'habitat ancien , les propriétaires intéressés seront invités à étudier avec la Municipalité des projets d'amélioration de ce patrimoine . A cette occasion, une incitation financière sera envisagée .

# EDITORIAL

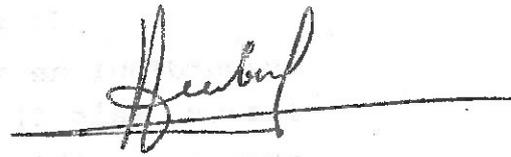
La confection du budget communal est un travail très sérieux puisqu'il s'agit de l'utilisation rationnelle des crédits votés par le Conseil Municipal .

Grâce à l'effort collectif des élus, le prélèvement des impôts locaux pour 1986 se limitera au taux de l'inflation .

Avant de clore cet éditorial, je tiens à assurer de ma reconnaissance tous ceux qui contribuent à la réussite de FRASNE : l'équipe municipale, le personnel communal, les présidents et dirigeants des sociétés locales .

Grâce à la contribution de tous, je souhaite que FRASNE soit toujours plus prospère, ce sera mon voeu pour l'avenir .

Le maire



# COMPTE ADMINISTRATIF 1984

## recettes

vente du verre .....	2 012
taxe d'enlèvement des ordures ménagères .....	108 000
taxe d'assainissement .....	56 360
ventes de bois .....	1 245 620
menus produits forestiers (PV) .....	1 342
location chasse et pêche .....	400
location des immeubles ( communaux -logements-salles...)	97 622
droits de voirie (places pour taxis) .....	2 842
concessions dans le cimetière .....	1 000
revenus des titres et rentes .....	40 233
intérêts des prêts et créances .....	3 591
recouvrement de prestations sociales ;.....	4 005
autres recouvrements (remboursements frais médicaux)....	19 386
participation de l'Etat (frais d'élections ) .....	1 412
participation du département ( interventions pompiers ).	23 595
dotation globale de fonctionnement:	
- dotation forfaitaire ;.....	302 117
- dotation de péréquation (potentiel fiscal).....	176 122
- dotation de péréquation (impôts sur les ménages)...	147 544
- dotation minimale .....	990
- dotation au titre des instituteurs .....	33 790
attribution sur permis de chasser .....	520
taxe additionnelle aux droits de mutation .....	20 286
licence des débits de boisson .....	192
impôts sur les spectacles .....	1 023
taxe sur l'électricité .....	103 880
impôt forfaitaire sur les pylônes ;.....	51 252
contributions directes (impôts locaux ) .....	496 934
subvention fiscale .....	8 557
excédent de fonctionnement de 1983 .....	1 476 820

=====

TOTAL DES RECETTES ..... 4 428 799 F

# COMPTE ADMINISTRATIF 1984

## dépenses

habillement .....	13 201
carburants .....	16 764
combustibles (fuel) .....	189 484
fournitures de voirie .....	17 184
fournitures scolaires .....	26 485
fournitures de bureau .....	12 761
autres fournitures .....	44 926
rémunération du personnel permanent .....	428 592
rémunération du personnel temporaire .....	33 193
rémunérations diverses (pompiers - prêtre - percepteur..)	114 355
charges sociales .....	129 755
impôts fonciers .....	119 464
droits de timbres .....	715
entretien dans les bois .....	9 419
entretien des bâtiments communaux .....	32 978
entretien des voiries et réseaux .....	27 666
entretien du matériel .....	39 286
travaux d'exploitation en forêt .....	63 632
électricité .....	145 061
primes d'assurances .....	29 116
contingent pour dépenses d'aide sociale .....	120 492
frais de garderie des bois .....	75 031
participation au SIVOM (collège-gendarmerie -ski .....	169 706
remboursement à d'autres collectivité ( cours musique)	5 000
honoraires médicaux .....	20 043
subventions aux associations .....	45 463
primes pour les nouveaux-nés .....	250
fêtes et cérémonies .....	38 501
frais d'impression ; .....	1 811
documentation générale .....	2 830
frais de PTT .....	12 219
indemnités Maires et Adjointes .....	63 878
intérêts des emprunts .....	342 106
frais financiers divers .....	970
prélèvements pour dépenses d'investissement .....	340 872

=====

TOTAL DES DEPENSES ..... 2 756 499 F

# COMPTE ADMINISTRATIF 1984

## dépenses

\*\*\*\*\*

remboursement des emprunts (capital) .....	214 690
achat de la gendarmerie .....	42 000
acquisition de titres et valeurs .....	2 722
dossier d'étude du Centre d'accueil .....	70 225
acquisition de terrains .....	2 711
meublier école maternelle .....	77 439
matériel centre de secours .....	5 558
matériel de transport .....	6 162
travaux au dispensaire .....	2 713
plafonds du groupe X.Marmier (solde) .....	9 161
ferme de Cessay .....	14 259
mairie .....	5 581
construction école maternelle .....	1 012 628
travaux à l'atelier du collège .....	11 219
centre d'animation (solde des travaux) .....	17 964
travaux au club du troisième âge .....	3 059
travaux sur différents chemins communaux .....	197 964
aménagement: une piste forestière parcelle 16 .....	29 220
aménagement d'une piste forestière parcelle 17.....	21 940
création de la nouvelle rue pour accès au lotissement.	339 311
rue des Airelles .....	25 735
renforcement du réseau EDF programme 1984 .....	221 321
renforcement du réseau EDF programme 1983 .....	88 818
travaux au terrain de football .....	5 099

=====  
2 427 540

## recettes

\*\*\*\*\*

excédent d'investissement 1983 .....	1 162 438
prélèvement sur recettes de fonctionnement .....	340 872
fonds de compensation de la TVA.....	238 343
taxe locale d'équipement .....	77 537
Dotation globale d'investissement .....	66 597
location vente de l'usine CEBE.....	143 280
vente de terrains .....	91 561
vente de l'ancienne maternelle .....	250 000
subventions : pour étude Centre d'accueil .....	25 000
pour dispensaire .....	50 000
pour sentiers de randonnée .....	627
pour programmes EDF .....	56 200
pour étude énergétique .....	5 790
électrification de la porcherie .....	4 988
emprunt pour construction de la nouvelle rue .....	297 000
récupération de la TVA programme EDF .....	13 923

=====  
2 814 168

# BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1985

Veillez trouver ci-dessous quelques chiffres du BUDGET SUPPLEMENTAIRE de 1985;

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT .....	1 840 552
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT .....	639 373

## investissement

### DEPENSES:

station d'épuration .....	17 000
aménagement du sous sol de la Mairie .....	100 000
école maternelle (solde des travaux) .....	70 000
aménagement d'un parking .....	50 000
étude centre d'accueil .....	21 000
Construction des trottoirs (rues du marais -Vaudins et du Lhotaud ) .....	750 000
Nouvelle rue (solde des travaux) .....	100 000
route des Airelles (solde) .....	60 000
programme EDF .....	131 000
route forestière du Creux au Lard .....	50 000
signal routier .....	7 770
salle des jeunes (travaux de sécurité) .....	9 050
élargissement du chemin de Combressand .....	368 000
achat d'une benne à ordures .....	20 000
achat matériel scolaire( duplicateur électrophone) .....	3 000
achat de tuyaux pour centre de secours .....	11 300
réparation du clocher .....	10 000
chaufferie de la cure .....	7 000
changement de volets au pavillon des instituteurs .....	5 500
lames du chasse neige .....	1 875
SIVOM .....	2 954

---

1 804 784 F

### RECETTES

subventions diverses .....	689 901
emprunt pour travaux EDF .....	90 000
récupération TVA sur travaux EDF .....	55 152
prélèvement sur recettes de fonctionnement .....	573 713
excédent 1984 .....	386 629

---

1 804 784 F

# REALISATIONS 1985

## construction de trottoirs

Dans le programme des travaux de 1985, le Conseil Municipal avait prévu de compléter les portions de trottoirs déjà existantes dans le lotissement des VAUDINS.

Il s'agissait de construire les trottoirs, Rue des VAUDINS et Rue du MARAIS (travaux prévus et financés dans le plan du lotissement) et par la même occasion de finir les chaussées et les artères du lotissement.

Après adjudication les travaux, tant en ce qui concerne la pose des bordures de trottoirs que le revêtement des chaussées en enrobé, ont été confiés à l'entreprise SACER, sous le contrôle des services techniques de l'Equipement de LEVIER.

Tous ces travaux ont été menés à bien dans des délais assez brefs, et donnent entière satisfaction aux habitants de ce secteur, qui de ce point de vue, sont privilégiés par rapport aux habitants de la GRANDE RUE et d'autres rues de FRASNE.

### ESTIMATION DES TRAVAUX:

Rue des VAUDINS 186 000F

RUE des MARAIS 268 000F

### COUT REEL DES TRAVAUX:

Pour les deux rues = 407 701 F  
(voir détail sur feuille "TRAVAUX")

## station d'épuration

Après plus de 25 ans de fonctionnement, la station d'épuration des eaux usées (l'une des premières de la région) avait besoin de nombreuses réfections pour continuer à assurer son rôle.

Après étude des services techniques de la DDA, les travaux suivants, jugés absolument nécessaires ont été prévus :

- 1°)- réfection des canalisations de liaison et dépose des anciennes. Pose de canalisation en fonte de 200 mm
- 2°)- rhabillages divers -percements de regards
- 3°)- renforcement des parois du lit bactérien
- 4°)- réfection des parois du local de commande

Après soumission les travaux ont été confiés à l'entreprise Jean Baptiste PESENTI, et ont été terminés avant la période de mauvais temps.

COUT REEL DES TRAVAUX = 50 391 F TTC

# PASSAGE SOUTERRAIN



La construction en gare de FRASNE du passage souterrain de la SNCF s'est déroulé selon les délais initialement prévus et de nombreux voyageurs sont très satisfaits de pouvoir emprunter ce passage plutôt qu'attendre sur un quai exposé à la pluie et au froid, le départ d'une rame qui barre le passage.

Si ce passage souterrain (financé intégralement par la SNCF) augmente grandement le confort des voyageurs empruntant le TGV, il est loin par contre de satisfaire les habitants du quartier des cités, résidant de l'autre côté de la voie, qui se plaignent de ne pouvoir emprunter la rampe en déclivité prévue pour le passage des landaus et des vélos.

En effet, et contrairement à ce qui avait été annoncé la pente de cette rampe est beaucoup trop rapide et beaucoup trop prononcée pour permettre à une maman de passer avec un landau transportant un enfant, le passage avec un vélo est même assez difficile. Il en résulte que les usagers éventuels formulent de nombreuses récriminations qui paraissent justifiées. Les difficultés seront d'ailleurs pleinement mesurées lorsque le passage à niveau sera intégralement supprimé.

Consciente de ces problèmes, la municipalité a demandé à la SNCF et à l'entreprise qui a fait les travaux, d'étudier un passage comme il avait été promis, avec une rampe qui permette sans trop de difficultés aux landaus et vélos de passer. La réponse sera connue prochainement.

## route des cités

La construction du passage souterrain devait d'après les projets entraîner automatiquement la fermeture du passage à niveau SNCF, qui dessert la rue du CHATEAU D'EAU et le quartier des Cités. La fermeture devait correspondre dans le même temps à l'ouverture, après élargissement et réfection du chemin communal partant des Ponts pour relier les Cités.

Cependant pour des raisons administratives et budgétaires il n'a pas été possible de mener à bien au cours de l'année 85 les travaux d'amélioration du chemin. En effet certains propriétaires n'avaient pas donné leur accord dans les délais voulus, pour le rachat des quelques M2 nécessaires à l'élargissement de la route. D'autre part les crédits pour financer ces travaux ne pouvaient être débloqués sur le seul budget de 1985.

C'est pourquoi, une partie seulement de l'élargissement de la chaussée (une centaine de mètres) avec construction de deux canalisations de drainage ont pu être réalisés en 1985.

Dès que l'hiver sera terminé et que le temps le permettra, les travaux seront repris et menés à bien en totalité.

Du fait que le projet n'a pu être réalisé dans les délais prévus, le passage à niveau fonctionnera jusqu'à l'achèvement des travaux d'élargissement du chemin. Les habitants de ce quartier auront alors une voie large et pratique pour accéder au village.

Vous trouverez ci-dessous le détail du coût de certains travaux

## trottoirs lotissement des vaudins

### DEPENSES:

entreprise SACER ..... 407 701

### RECETTES:

subvention du C.G. .... 58 147  
récupération TVA ..... 63 601  
fonds libres ..... 285 953

407 701

## nouvelle rue

### DEPENSES:

achat du terrain ..... 147 908  
entreprise JEANNIN ..... 298 359  
entreprise SACER ..... 113 813  
achat de signaux ..... 4 744  
changement transformateur.. 239 976

804 801 F

### RECETTES:

subvention pour EDF ..... 131 914  
subvention du C.G. .... 88 000  
récupération TVA ..... 102 475  
emprunt pour EDF ..... 90 000  
emprunt pour la route .... 297 000  
fonds libres ..... 95 411

804 801 F

## station d'épuration

### DEPENSES

entreprise PESENTI ..... 50 391

### RECETTES

subvention ..... 8 990  
récupération TVA ..... 7 902  
fonds libres ..... 33 499

50 391

## réseau électrique

### DEPENSES

entreprise CGEE ..... 377 380  
EDF ..... 15 656  
entreprise JEANNIN ..... 6 878  
honoraires DDA ..... 12 500

412 414

### RECETTES

subvention ..... 251 198  
emprunt ..... 90 000  
récupération de TVA ..... 61 786

402 984

# LES BATIMENTS COMMUNAUX

## école

Peinture de toutes les fenêtres côté nord et peinture des WC  
Installation d'un chauffage d'appoint au gymnase  
Réfection d'une bonne partie des tables des élèves  
Pose de nouveaux volets à un logement du pavillon des instituteurs  
Installation de la salle informatique ( un nanoréseau avec six postes de travail.

## cure

changement de la chaudière de chauffage central

## château d'eau

Changement de la grosse vanne d'arrivée  
Pose d'une porte double



## le lotissement des sapins

De nombreuses personnes désireuses de bâtir, ayant demandé à la mairie une parcelle de terrain communal, le Conseil Municipal a décidé fin 1984 de réaliser un nouveau lotissement qui a pris le nom de "LOTISSEMENT DES SAPINS".

Celui-ci est situé à proximité des ateliers municipaux et longe la rue des SAPINS, face au lotissement des VAUDINS.

Après approbation du plan par les services compétents (approbation qui a nécessité un certain délai car des modifications ont été apportées), les travaux d'infrastructure ont commencé au début de l'automne : création d'une route, pose des conduites d'eau et des canalisations d'égoûts, pose des poteaux et des cables électriques, pose de drains.

Ces travaux ont été confiés après adjudications (sauf en ce qui concerne les installations électriques) à l'entreprise CUENOT de Bannans, qui a bénéficié d'un temps exceptionnel pour la réalisation. Tous les travaux pendant leur exécution, ont été surveillés par les services de l'EQUIPEMENT.

A l'heure actuelle 6 parcelles sont vendues ou réservées et une maison a déjà été construite, alors que les fondations de la seconde ont été coulées avant l'arrivée de l'hiver.

La surface des parcelles varie de 8 ares à 12 ares et les prix du mètre carré est actuellement de 85 F. Pour tous renseignements concernant ce lotissement s'adresser à la mairie de FRASNE.



# PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Tout au long de l'année 1985 le Conseil Municipal a travaillé sur le projet de PLAN D'OCCUPATION DES SOLS .A ce jour il semble que les principales dispositions soient arrêtées. Il reste à affiner le dossier avant de le présenter au public.

Le Conseil Municipal et les services de l'Equipement organiseront au printemps prochain une exposition générale pour expliquer à tous ,les objectifs du POS pour la commune de FRASNE.

Le rapport de présentation du Plan fait ressortir à la fois les atouts de notre village ,mais aussi les points faibles.

## les atouts

- une commune bien équipée en ce qui concerne:
  - les locaux scolaires
  - la mairie
  - les salles pour l'accueil (3ème Age - centre d'animation et salle de sports)
  - un réseau de bonne qualité
  - les équipements sportifs
- une bonne desserte du village avec la gare SNCF et l'arrêt du TGV
- un artisanat et un commerce dynamiques et diversifiés
- une possibilité d'urbanisation quasi-illimitée.

...etc...

## les points noirs

● la baisse de la population entre 1975 et 1982. Après avoir connue une progression relative de la population ,la commune de FRASNE enregistre aujourd'hui une baisse surtout due à la baisse du solde naturel ( différence entre les naissances et les décès ):

Entre 1962 et 1968	le solde naturel est de	Plus 110
Entre 1968 et 1975	le solde naturel est de	Plus 68
Entre 1975 et 1982	le solde naturel est de	Plus 16

Il faut cependant noter que pour les années 82 . 83 . 84 et 85 le solde naturel est déjà de 42 ,ce qui laisse envisager une tendance à la hausse pour notre population

- une activité industrielle limitée
- un réseau d'assainissement trop faible dans certains secteurs

● trop de logements vacants ,surtout des logements à rénover.

● manque de structures d'accueil ,mais le projet du Centre va certainement apporter une solution rapidement.

Conscients de tous ces handicaps ,le groupe de travail a essayé de trouver à travers l'établissement du POS des remèdes .C'est ainsi que le zonage proposé essaie de trouver un juste équilibre entre les zones à urbaniser celles à conserver pour l'agriculture et celles à protéger en raison de leur richesse naturelle.

La réglementation proposée ne semble pas trop stricte. Elle permettra dans l'avenir au Maire et à son Conseil une meilleure gestion sur le plan de l'urbanisme et les problèmes largement évoqués feront l'objet d'un travail de reflexion plus suivi afin d'y remédier.

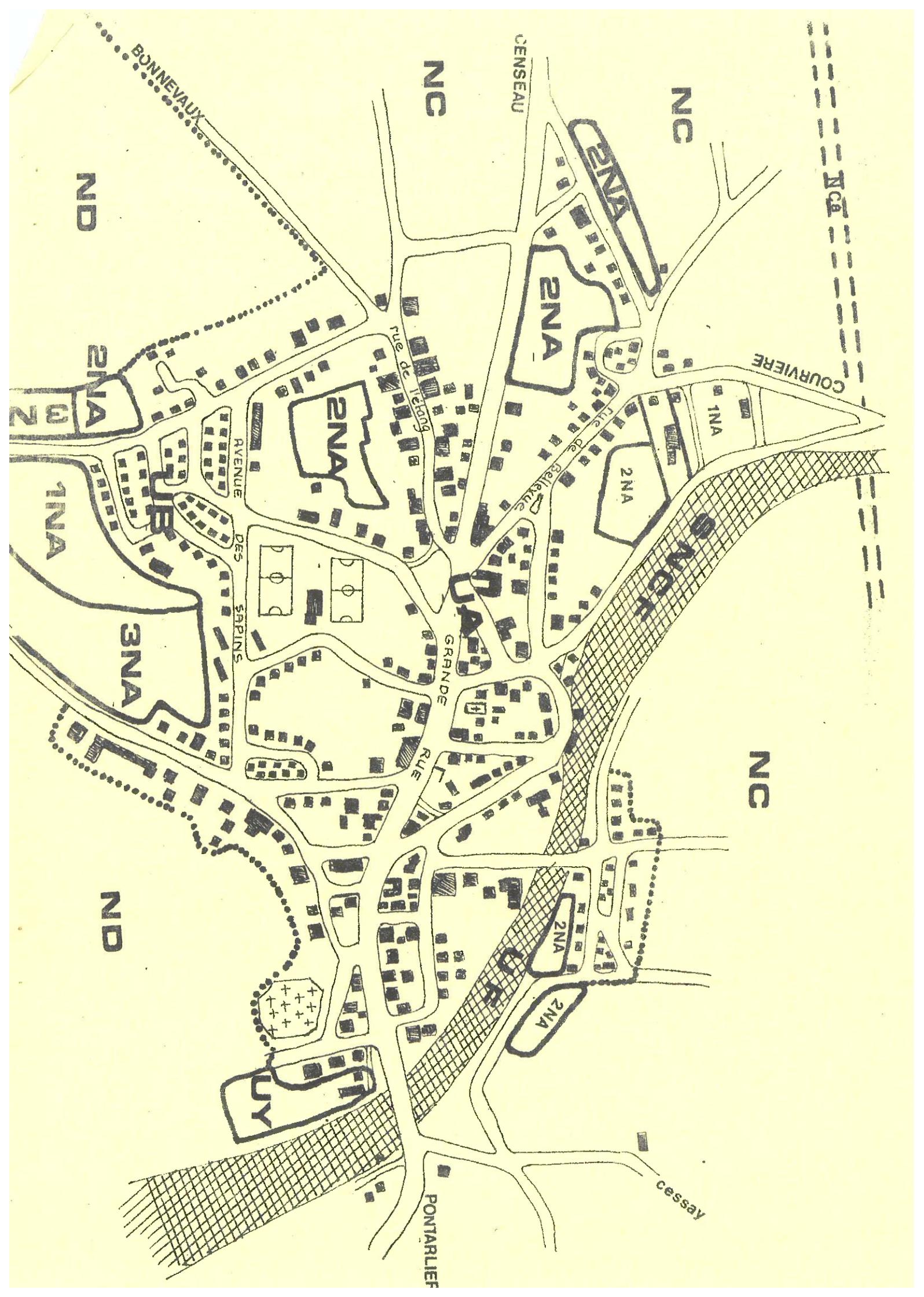
Vous trouverez sur la page suivante un plan sommaire du village avec les grandes zones arrêtées .Chaque zone est repérée par des lettres dont vous avez ci-après la signification.

- UA** Urbanisation dense centre ancien du village
- UB** Extension récente ,habitat pavillonnaire et immeubles collectifs
- UF** zone ferroviaire
- UY** zone d'activité économique
- 1 NA** zone d'urbanisation ultérieure
- 2 NA** zone d'urbanisation sous forme d'opération d'ensemble, dominance pour l'habitat
- 3 NA** zone d'urbanisation sous forme d'opération d'ensemble à vocation économique
- NC** zone réservée aux activités agricoles
- NCa** couloir de ligne électrique
- ND** zone de protection de la nature

Les superficies des zones de répartition sont comme suit:

UA	37 HA	UB	31 HA
UF	12 HA	UY	8 HA
1 NA	9 HA	2 NA	19 HA
3 NA	11 HA	NC	1520 HA
ND	1640 HA		





Bonnevaux

NC

CENSEAU

NC

NCA

ND

COURVIÈRE

2NA

2NA

1NA

2NA

2NA

AVENUE DES SARPINS

rue de la fontaine

rue de Bellefleur

1NA

3NA

GRANDE RUE

SNC

NC

ND

2NA

2NA

UY

Cessay

PONTARLIEFF



# LE PROJET CENTRE D'ACCUEIL



Depuis plusieurs années, nous parlons de cette réalisation. Pourquoi cette "idée fixe" de CENTRE ?

- ★ Si nous voulons que notre village vive il nous faut une animation permanente. Les Gérants du centre nous l'apporteront.
- ★ Si nous voulons faire connaître FRASNE, les Gérants avec leur image de marque et leur publicité nous y aideront.
- ★ Si nous voulons avoir des contacts avec le monde extérieur, les clients du centre viendront de tout l'hexagone.
- ★ Si nous voulons ouvrir l'horizon de nos enfants, les classes vertes et de neige seront l'occasion d'échanges scolaires.
- ★ Si nous voulons garder son activité à la gare de FRASNE, la clientèle du centre représentera un certain pourcentage du trafic.
- ★ Si nous voulons que nos commerces vivent, un chiffre d'affaire supplémentaire sera pour eux un ballon d'oxygène.
- ★ Si nous voulons que notre secteur reste plaisant, il faut une dynamique, une incitation à créer:
  - des sentiers pédestres
  - des pistes de ski
  - un parcours santé
  - un point accueil jeunes
  - un étang
  - une aire de camping

...etc...

Nous pouvons dès maintenant vous présenter son financement.

## dépenses

ETUDE .....	150 000
(concours architectes, dossier du permis de construire, étude géologique)	
VRD .....	729 500
CONSTRUCTION .....	3 663 000
EQUIPEMENT .....	580 000
(matériel, mobilier, téléphone)	
INGENIERIE ASSURANCE .....	600 000
(conduite d'opération, assurance maître d'ouvrage, bureau contrôle)	
TVA .....	1 064 500
INTERETS PRET RELAIS TVA .....	87 500
PROVISIONS DIVERSES .....	125 500
	<hr/>
	7 000 000

# recettes

## SUBVENTIONS :

- Etat Equipement .....	75 000
- FIDAR .....	400 000
- CONSEIL GENERAL .....	750 000
- REGION FRANCHE COMTE .....	250 000
- CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIA- LES	1 200 000
AUTOFINANCEMENT .....	500 000
( participation de l'organisme gestionnaire , )	
DGE	155 000
RECUPERATION TVA.....	1 009 300
PRET .....	2 660 700

---

7 000 000

D'autres subventions sont en attente : de la REGION = 150 000  
et de JEUNESSE ET SPORTS = 120 000

Le remboursement du prêt est assuré par la location du centre.

Nos objectifs:

### TROUVER DU TRAVAIL

La construction du centre représente 30 000 heures de travail pour les  
entreprises . Le fonctionnement et son entretien :5 à 6 emplois

POURQUOI LE TOURISME ?

POURQUOI PAS UNE USINE ?

Ces deux projets ne sont pas incompatibles . Le dossier tourisme  
est sorti le premier mais une étude est en cours pour chercher  
une création d'usine et pour développer l'artisanat.



# NOS FORETS

Résultats des ventes de bois pour l'année 1985

Parcelles	cubes	adjudicataires	prix de vente
<u>Vente du 14 mai 1985</u>			
Bois des Auges	50	LOUVRIER	8 400
Forbonnet	188	CHAUVIN	28 000
Forbonnet	74	BOURGEOIS	32 000
Parcelle 16	162	CHAUVIN	43 000
<u>Vente du 19 juin 1985</u>			
Parcelle 10	360	JACQUEMIN	114 000
Parcelle 16	42	CHAUVIN	12 600
Parcelle 6	488	CHARNOZ	154 000
Chablis	71	JANIER	16 800
<u>Vente du 17 septembre 1985</u>			
parcelle 19	291	LOCATELLI	58 000
parcelle 16	517	LOUVRIER	188 000
La Joux P.2	676	VUILLEMIN	276 000
La joux P.2	230	S.I.F.	90 000
Chablis	160	BESSON	57 600
Vente entre habitants			24 845
TOTAL DES VENTES .....			1 095 745 F

La commune de FRASNE possède 420 HA de forêts soumis au Régime forestier.  
En voici le détail:

- FORBONNET .....	212 HA
- BILLIN .....	64 HA
- BOIS DES AUGES .....	27 HA
- LA JOUX (BONNEVAUX) .....	87 HA
- PLANTATION DE L'ETANG .....	15 HA
- PLANTATION DE CESSAY.....	15 HA

Notre possibilité de production par an en coupes et chablis est de 3 000 M3.

L'entretien des forêts communales a coûté 166 664 F pour 1985 : plantations nettoyages ,travaux divers .....

Pour rentabiliser notre forêt nous avons prolongé cette année le chemin de la Parcelle 16 au Forbonnet en direction de la parcelle 11 (lieu dit Creux au lard ) soit sur une distance de 300 M.

Pour réaliser ce tronçon en pleine tourbière , nous avons du effectuer un pontonnage, c'est à dire des fondations de route au moyen de rondins prélevés sur place ( 5m de long et 15 à 20 cm de diamètre), callés les uns contre les autres, le tout recouvert d'un blocage en pierres.

C'est maintenant un chemin solide sur lequel les camions peuvent rouler en toute sécurité. Depuis ce chemin nous avons fait partir une bretelle de route d'une longueur de 100 m pour accéder à la Parcelle 17 et permettre ainsi une meilleure exploitation de celle-ci et du même coup une revalorisation des résineux du secteur.

Profitant des travaux en cours , nous avons fait combler un effondrement de terrain jugé très dangereux . Pour passer le fossé nous avons posé des tuyaux d'un mètre de diamètre sur une longueur de 5M.

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise JEANNIN de MIGNOVILLARD pour la somme de 62 876 F.

# CROIX ROUGE

L'équipe CROIX ROUGE de FRASNE comprend 30 secouristes actifs, titulaires du Brevet National de Secourisme (BNS). Leur Président est Monsieur VIVOT et le Moniteur Croix rouge et Sécurité civile est Monsieur GANZER.

## formation

**BREVET NATIONAL DE SECOURISME:**

La préparation c'est faite sur 5 semaines, le vendredi soir avec comme moniteurs Monsieur GANZER, assisté du Docteur HUMBEY et de Roland Brulport. Sur les 19 candidats, 18 ont été reçus avec M. Michel VUITTENEZ comme major de promotion.

**BREVET DE SECOURISME - MENTION REANIMATION**

Préparation en 12 séances de 2H30 chacune. Moniteurs : MM. GANZER HUMBEY et BRULPORT assistés de Mesdemoiselles Elisabeth LEPEULE et Sylvie LE GAC, titulaires de la Trilogie : BNS - Réanimation - Secours routier. Monsieur Jean Marc VAUCHEZ est sorti major de cette promotion qui compte 14 reçus sur 19 candidats.

## activités

Entraînement mensuel sur des thèmes déterminés par chaque équipe, par exemple:

- accident de voitures
- accident de ski
- accident sur les chantiers
- accident par noyade
- accidents à la maison
- accident de chemin de fer ( Merci à M. LE GAC pour son aide)

Le premier dimanche de mars et le troisième d'octobre, les secouristes descendent à Besançon parfaire leurs connaissances. Bravo à la CROIX ROUGE de BESANCON pour le sens de l'organisation, et qui reçoit toujours avec plaisir les secouristes de FRASNE.

L'équipe Croix-Rouge de Frasnne a été présente en 1985 sur plusieurs terrains à Frasnne pour la course cycliste, pour la Fête de la Paix, au Festival de Cessay, mais aussi à Mignovillard, à Vuillafans -Echevannes, à Métabief, à Chaffois, Aux Courtots. Ce sont plus de 700 heures bénévoles passées sur le terrain au service des autres.

La vente des cartes a rapporté au Comité Local de Pontarlier plus de 5000 F

Mesdemoiselles Elisabeth LEPEULE, Sylvie LE GAC et Messieurs Jean Marc VAUCHEZ et Dominique PASQUIER ont représenté l'équipe Frasnne au Congrès national de la CROIX ROUGE à AVIGNON les 25 -26 et 27 mai. Ce dernier remarquablement organisé, permet à l'équipe d'approcher de plus près les réalités quotidiennes, et de constater qu'il faut pour être efficace, sans cesse se remettre en question.

"TOUJOURS PLUS ET MIEUX " telle est la devise de l'équipe secouriste de la Croix Rouge de FRASNE.

Merci à La Municipalité pour son aide et aux sapeurs pompiers pour leur collaboration.



# L'aide à domicile en milieu rural

## SUR LES SECTEUR DE FRASNE c'est:

- ★ Une association locale : animée par une vingtaine de responsables et qui dessert les communes de :BULLE BANNANS SAINTE COLOMBE LA RIVIERE DRUGEON DOMPIERRE BOUVERANS BONNEVAUX COURVIÈRE et FRASNE ;
- ★ Des salariés à temps plein ou partiel:
  - ★ Deux aides-familiales rurales
  - ★ Neuf aides ménagères aux personnes âgées
- ★ De nombreuses heures de travail:
  - ★ 2 331 heures en 1985 par les Aides familiales rurales dans les familles.
  - ★ 4 250 heures en 1985 effectuées par les Aides ménagères chez les personnes âgées.

## FINANCEMENT DU SERVICE

Employeur des Aides familiales et Aides ménagères ,l'Association verse un salaire et règle leurs charges sociales grâce à trois types de ressources:

- Une participation des usagers ,proportionnelle à leurs revenus et réduite autant que possible par l'utilisation des ressources propres de l'association ( produits des ventes de fleurs ,des calendriers ,le souper dansant ...)
- Les remboursements de cas pris en charge par les organismes avec lesquels le service a conclu des conventions au niveau départemental (C.A.F. MSA DDASS ,Caisses de retraite ,Mutuelles diverses....)
- Les subventions des communes et du Conseil Général.

## LES RESPONSABLES

Présidente :	Madame Simone PETITE	
Foyer responsable "AIDE FAMILIALE"	Madame Josiane HAZEMANN	
Trésorière "AIDE FAMILIALE "	Madame Claude PASQUIER	
Responsable "AIDE MENAGERE"	Madame Marcelle VIEILLE	
Trésorière "AIDE MENAGERE"	Madame François VUILLAUME	

# CENTRE D'AMELIORATION DU LOGEMENT

UNE AIDE POUR QUI ? - les propriétaires, les locataires, les collectivités locales

UNE AIDE POURQUOI ? - amélioration, entretien, réparations, restauration, transformation, agrandissement.

AVANT TOUT ! CONSULTEZ NOUS ! VENEZ NOUS VOIR !

- à BESANCON : 47 grande rue tél. 81 81 33 99

- à PONTARLIER : Casernes Marguet tél. 81 46 58 05

**TABLEAU 1 — Subventions possibles pour les propriétaires ou locataires selon nature des travaux.**

Nature des travaux	Subventions possibles (voir tableau N° 2)	
	Propriétaire ou usufruitier occupant	Locataire
Création de W.C. Création de salle de bain Installation de chauffage Isolation de locaux, sous certaines conditions Réfection ou réparation de toitures, sous certaines conditions. Réfection de façade, sous certaines conditions.	1, 3, 4, 5, 6 et 7	2, 4, 5, 6 et 7
AUTRES TRAVAUX : Réfection de papiers peints, peinture, sol, etc...	4, 5, 6 et 7	2, 4, 5, 6 et 7

**TABLEAU 2 — Nature des subventions.**

- 1— **PRIME A L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT.** Concerne les constructions de plus de 20 ans. Maximale : 14.000 F., accordée selon importance des travaux et revenus du bénéficiaire éventuel.
- 2 — **SUBVENTION A.N.A.H.** Accordée aux locataires ou aux propriétaires bailleurs lorsqu'il y a paiement de la taxe additionnelle au droit de bail.
- 3 — **AIDE DÉPARTEMENTALE.** Seulement pour les propriétaires occupants âgés de plus de 60 ans, non imposables sur les revenus. Maximale : 5.000 F.
- 4 — **SUBVENTION P.A.P. 15.** En faveur des retraités ayant de faibles revenus. Maximale : 4.000 F.
- 5 — **SUBVENTION SOLIDARITÉ.** En faveur des retraités n'ayant que de TRÈS FAIBLES REVENUS. Maximale : 6.000 F., pouvant être portée à 12.000 F. en faveur des handicapés faisant effectuer des travaux directement liés à leur handicap.
- 6 — **SUBVENTION DES CAISSES DE RETRAITES PRINCIPALES.** En faveur de leurs membres. Montants variables selon les revenus du bénéficiaire et l'appréciation des caisses.
- 7 — **SUBVENTION DES CAISSES DE RETRAITES COMPLÉMENTAIRES.** En faveur de leurs membres. Montant variable selon les revenus du bénéficiaire et l'appréciation des caisses.

**OBSERVATION :**

Les renseignements ci-dessus sont donnés à titre indicatif. Chaque dossier ouvert fait l'objet d'une étude de financement de travaux particulière pour le mieux des intérêts du bénéficiaire.

TOUTE DEMANDE D'AIDE DOIT ETRE FAITE AVANT LE COMMENCEMENT DES TRAVAUX.

# ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

L'ASSOCIATION FAMILIALE RURALE répond pleinement aux besoins ,aux attentes diverses des familles ,car elle est ouverte à tous,quel que soit l'âge ,l'activité professionnelle,les conditions de vie sociale de ceux qui la composent.

La vitalité d'une association peut se mesurer en partie à celle de ses services et activités . voici donc quelques renseignements qui vous permettront de la connaître un peu mieux.

## LOISIRS ENFANTS

Du 15 juillet au 9 août 1985 nous avons réalisé un centre de loisirs avec pour objectif principal d'assurer une continuité entre la vie familiale et la vie du centre. L'Association s'est entourée de jeunes compétents donc formés ( Quatre jeunes de Frasné ont été employés)

Ce Centre de loisirs ,agréé par Jeunesse et Sports dans des conditions très strictes ,n'aurait pas pu fonctionner sans la participation financière de la commune (9 500F) ,qui a également mis à notre disposition gratuitement des locaux et qui nous a toujours fourni d'excellents conseils.

Ce centre a été un succès ,les activités y étant nombreuses ( visites piscine,kermesse ,camping ,...) le tout clôturé par une fête où chaque enfant a participé.

L'Association souhaite renouveler l'opération cet été ,et s'engage à employer un maximum de jeunes de FRASNE.

## CLUB FEMININ

Il est ouvert tous les jeudis après-midi dans la salle du troisième Age,à toutes les femmes souhaitant réaliser des travaux divers, apprendre la couture ,le crochet ... C'est Madame Yolande LEPEULE qui anime ce club.

Il y règne une excellente ambiance et c'est un lieu privilégié pour établir une amitié et une solidarité entre toutes.

## BABY SITTING

L'Association met actuellement en place ce nouveau service . Un règlement intérieur sera établi et un tarif fixé. Ceci permettra aux parents de se libérer pour une sortie , des courses ...

# ARCHIVES

Le 27 novembre 1985 , Monsieur Claude GIROD , fils du Général Adolphe GIROD , remettait officiellement , avec beaucoup d'émotion , la totalité des archives du Journal de PONTARLIER à la mairie de FRASNE. Ce jour-là était l'aboutissement de plusieurs contacts entre Messieurs TURBERG et BOLE et Monsieur Claude GIROD . Ce dernier a tenu à ce que les souvenirs de sa famille restent à Frasne , commune où son Père a vécu une partie de son enfance et où il est revenu plus tard comme Maire.

Pour bien des habitants de la commune , ce nom évoque surtout une statue sur la place centrale du village , par contre pour les plus anciens le Général GIROD reste l'homme qui a beaucoup fait pour FRASNE et la région . Afin de fixer pour tous le personnage , vous trouverez ci-après un bref historique sur le Général.

## ADOLPHE GIROD

Né aux Verrières , le 13 août 1872 . Son père, cultivateur, l'amène en 1874 à, FRASNE . Ecolier studieux il obtient une bourse à neuf ans et entre au Collège de PONTARLIER où il passe brillamment quelques années plus tard les première et deuxième parties des baccalauréats de sciences et lettres.

Malgré la mort de son père en 1890 , qui interrompt ses études au Lycée de BESANCON , il est reçu à SAINT CYR en 1892. Il en sort sous-lieutenant en 1894 . Après avoir montré ses brillantes qualités d'officier à Roanne de 1894 à 1896 , il donne sa démission de lieutenant pour se consacrer au journalisme.

Adolphe GIROD entre à la rédaction du PROGRES DE LYON. Quelques années plus tard , les républicains de l'arrondissement de PONTARLIER arrachent Adolphe GIROD au journalisme pour le lancer dans l'arène politique. Il est agé de 34 ans lorsqu'il est élu député.

Le 27 mai 1911 il est élu conseiller général dans le canton de MONTBENOIT . En 1914 , il est élu secrétaire de la Chambre des Députés.

En août 1914, bien que dispensé de servir les armées par son mandat parlementaire , il part en ALSACE et peu après vient servir la cause de l'aviation qu'il avait chaleureusement défendue par la parole et par l'exemple depuis 1908.

Il est réélu député du Doubs en 1919 et conseiller général du canton de MORTEAU , mandat qu'il gardera jusqu'en 1928.

Réélu député en 1924 , il abandonnera volontairement la vie politique après avoir été trahi et blessé dans l'ombre par l'un de ceux qu'il avait conduit à l'honneur quelques années auparavant. Un essai d'oubli à la Martinique où il est nommé Trésorier -payeur , étendit au-delà des mers l'estime et l'admiration qu'il suscitait partout sur son passage.

Adolphe GIROD , avec la sérénité du juste et la droiture du soldat , s'abandonnait au repos suprême le 5 novembre 1933.

# GIROD maire de FRASNE

Succédant à son frère Charles qui avait été Maire de FRASNE pendant 17 ans, Adolphe GIROD dirigea de 1922 à 1928 la municipalité du village où il vécut depuis son enfance et où il voulut dormir de son dernier sommeil.

Il était déjà intervenu efficacement au Parlement pour la réalisation de la ligne directe vers la SUISSE : FRASNE VALLORBE, et pour l'arrêt à FRASNE des grands express du P.L.M. Il obtint les crédits nécessaires à la suppression de deux passages à niveau particulièrement dangereux et leur remplacement par deux ponts de pierre ( actuellement les ponts à la sortie de FRASNE , côté PONTARLIER ).

Au point de vue de l'hygiène urbaine , il fit assurer les crédits aux recherches et aux travaux qui ont permis à un village en proie à la sécheresse , d'assainir et de vivifier les cultures , de doter de l'installation de l'eau dans les maisons et les fontaines publiques. La réalisation de ces travaux marque dans l'histoire de FRASNE une date de laquelle le nom d'Adolphe GIROD ne saurait se détacher.

Il s'efforça d'obtenir du conseil municipal la décision d'installer un établissement de bains-douches ( actuellement club du 3 ème Age ), ce qui fut réalisé lorsque son départ à la MARTINIQUE lui fit abandonner la mairie.

Durant sa magistrature municipale , il mit toujours son esprit généreux au service de toutes les améliorations intéressant la collectivité notamment l'installation des cloches électriques à l'église et d'importants travaux à la cure.

Il fut remplacé par Louis NICOLET à la tête de la Municipalité.

Parlementaire , Militaire , Aviateur , Adolphe GIROD a reçu de nombreuses distinctions :

- Commandeur de la LEGION D'HONNEUR
- Médaille interalliée, commémorative de la guerre
- plusieurs décorations décernées par les gouvernements alliés

Aujourd'hui la Mairie de FRASNE est en possession de la collection complète du JOURNAL DE PONTARLIER depuis 1854 à 1945 , date à laquelle le journal a cessé de paraître.

Le Conseil Municipal tient à remercier très sincèrement Monsieur Claude GIROD et sa Famille pour ce geste . Il espère que les générations futures du village sauront conserver cette richesse, qui reste un témoignage irremplaçable de la vie de toute une région pendant près d'un siècle.

# ETAT CIVIL 1985



## naissances



BERGEROT Cédric	29.10.85	BILBOT Mathieu	16.10.85
BRUTILLOT Marie	16.10.85	CLERC Emilie	11.09.85
DETOUILLON Alexandre	30.10.85	HENRIOT Delphine	31.07.85
MAJ Mickaël	3.04.85	MARMIER Mathilde	23.03.85
MARMIER Solenne	11.05.85	MASSON Claire	27.03.85
PARRIAUX Gaëlle	25.11.85	ROLET Adeline	5.10.85
TERRAZ Audrey	13.06.85	TISSOT Jenny	12.12.85
VALLET Pauline	10.06.85	VANTHIER Stéphane	7.04.85
VOIRIN Aymeric	5.01.85		

## décès



BERNARD Monique	2.08.85
DOLARD Marie Rose	3.11.85
DOLE Henriette	28.04.85
GACHOD Georges	26.03.85
GIGNET Pierre	2.05.85
MARIOT Suzanne	28.09.85
MESNY Hélène	22.04.85
POIX André	2.10.85
SONNEY Léonie	18.04.85

## mariages



### Mariages célébrés à FRASNE

ALPY Philippe et MARMIER Pascale	27.07.85
ANDRE Claude et MARMIER Danielle	31.08.85
BENETRUY Philippe et LE GAC Chantal	6.07.85
BILON Pascal et PARRIAUX Françoise	22.06.85
COLETTE Michel et LEPEULE Christine	21.09.85
GETE Eric et BRULPORT Blandine	12.10.85
GRATTARD Jean Louis et ROCHA PEREIRA Maria	4.05.85
HENRIOT Jean Michel et CHENEVEY Chantal	6.07.85
MARGUET Paul et PERRIN Jeanne	20.09.85
MONG Etienne et POIX Martine	29.06.85
MULLER Jean Pierre et BOUTIN Brigitte	28.09.85

### Mariages célébrés à l'extérieur de la commune de FRASNE

MARMIER Daniel et TRIBUT Nicole	14.12.85
MARMIER Thierry et GONZALEZ Annick	26.10.85
PARIS Bruno et VERNET Nicole	12.10.85
MONNIER Michel et GUYBARD Bernadette	24.08.85
BOUVERET Christophe et GUIBELIN Cathy	29.06.85
CHAGROT Joël et JEUNET Corinne	15.06.85



## la générosité des gens de FRASNE

La collecte organisée auprès des familles du village ,au printemps 1985 ,à l'initiative de Madame Andrée VANTHIER ,responsable locale avec l'aide d'une dizaine de quêteuses et quêteurs bénévoles a permis d'adresser au COMITE DEPARTEMENTAL DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER à BESANCON la somme de 12 675F soit près de 10F par habitant.

La plus grande partie des fonds recueillis est affectée à l'achat de matériels ultra-modernes pour les services du CHU de BESANCON qui soignent les malades frappés par le Cancer et pour les hôpitaux généraux (Pontarlier en particulier).

Il faut ajouter aussi à cette somme le montant de la vente du verre récupéré par le SIVOM ,soit 7000 F environ.

La vente des brioches de l'ADAPEI ,mise sur pied par Madame Jacques NICOD a permis d'adresser au comité Pontissalien de cet organisme qui vient en aide de multiples façons aux enfants et adultes handicapés mentaux du secteur ,la coquette somme de 9 300F .

Les fonds recueillis cette année sont affectés principalement au Centre d'Aide par le Travail pour la modernisation de la blanchisserie de UNAP qui occupe une grande partie des 110 handicapés adultes qu'à en charge l'ADAPEI de PONTARLIER.

D'autres actions pour les oeuvres humanitaires sont à signaler comme l'opération conduite par les enfants du Collège Emile LARQUE DE FRASNE et qui a permis l'envoi de près de 400 kg de lentilles , sucre et farine pour les pays africains qui souffrent de la faim.

Que les généreux donateurs soient vivement remerciés !

